Ami du Clergé du 12 septembre 1929

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de S. Maurice. — I. Le martyre de S. Maurice, 561. — II. Les reliques de S. Maurice et de ses compagnons, 563.
Cinq minutes d'Evangile. — XLVI. *18e Dim. après la Pentecôte :* L'âme morte, 565. — XLVII. *19e Dimanche :* L'indifférence religieuse, 565.
Les Litanies de S. Joseph. — XI. *Joseph très prudent :* Un modèle de prudence, 566.
Pour une Première Messe. — IV. La grandeur du prêtre catholique, 568.
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — XVII. Offrande d'elle-même à l'Amour, 572. — XVIII. Maîtresse des novices, 573. — XIX. Sa conduite avec elles, 575.
En lisant. — Plan de sermon pour les curés bâtisseurs d'églises, 576.

POUR LA FÊTE DE SAINT MAURICE

(22 septembre)

I

LE MARTYRE DE SAINT MAURICE

Mes frères,

C'était en l'an 286, vers la fin du mois de septembre. L'empereur César Maximien, se rendant dans les Gaules pour repousser une invasion des ennemis de l'Empire, avait traversé les Alpes Pennines et établi son quartier général en un lieu nommé *Octodurum,* aujourd'hui Martigny, non loin du lac de Genève. Là, avant d'entreprendre les hostilités, il ordonna d'y concentrer l'armée tout entière, voulant sacrifier aux idoles et faire jurer par ses soldats, sur les autels consacrés aux faux dieux, de combattre jusqu'à complète extermination les troupes des Bagaudes et de poursuivre, en outre, tous les chrétiens comme étant les ennemis de la religion de l'Etat.

Or, l'armée romaine avait été renforcée, pour la circonstance, d'une légion qui arrivait des provinces de l'Orient ; c'était la légion thébaine, exclusivement composée de chrétiens et appelée ainsi parce qu'elle avait été élevée dans la Thébaïde, province d'Egypte, peuplée alors de chrétiens fervents. Elle comptait exactement, selon la vieille coutume romaine, 6.660 hommes d'une valeur éprouvée et d'une grande habileté dans le maniement des armes, la plupart jeunes, vigoureux et pleins d'espérance. Elle avait à sa tête un chef d'élite, un officier général aussi distingué par son courage que par sa piété, qui se nommait Maurice. Celui-ci, chargé du recrutement de sa légion, n'admettait sous ses ordres que des soldats chrétiens. Pour l'aider dans le commandement, il était assisté de deux lieutenants aussi vaillants et aussi pieux que lui, le porte-enseigne Exupère et le sénateur Candide.

I

Il s'agissait donc de prendre part aux cérémonies païennes, aux sacrifices offerts aux faux dieux ; c'était transgresser la loi divine, c'était commettre un acte d'idolâtrie. Aussi, dès que l'ordre impérial parvint à la connaissance de la légion thébaine, qui, marchant de l'avant, avait déjà traversé la ville d'Octodurum, Maurice fit gagner à la hâte l'étape suivante et vint camper à Agaune, sur les bords du Rhône, aujourd'hui la petite ville de Saint-Maurice, dans le Valais, afin que, séparée d'Octodurum par un espace de douze milles, la légion évitât ainsi la nécessité de s'associer à un acte sacrilège.

Mais Maximien apprend bientôt qu'on a passé outre à ses ordres : transporté de fureur, ce prince, qui ne manquait pas d'une certaine science militaire, mais qui, adonné particulièrement au culte des idoles, donnait souvent libre cours à son caractère farouche et était alors d'une cruauté inouïe, mande et fait venir le chef de la légion.

Lui montrant une statue placée près de lui, il ordonne à Maurice de sacrifier au plus tôt à cette idole et le menace de mort, s'il refuse d'obéir. — « Mourir, je le puis, répond le noble guerrier, mais je ne sacrifierai pas à vos dieux. — Et pourquoi ? — Parce que mon Dieu, à moi, le seul vrai Dieu, me le défend. — Et quel est ton Dieu ? » — Alors Maurice montrant la croix qu'il portait sur ses insignes : « Voilà, dit-il, l'image de Celui qui est mort pour moi et pour qui je suis prêt à donner mon sang ! »

Maximien devient plus pressant ; il n'hésitera pas, si on lui résiste, à livrer au supplice le rebelle, et s'il le faut, toute la légion qu'il commande. « Je sais, reprend Maurice, que mes soldats ont les mêmes sentiments que moi, et j'espère, avec l'aide de Dieu, triompher de toutes les épreuves ; vous pouvez broyer nos corps, mais vous ne pourrez rien sur nos âmes. »

Vaincu par tant de courage, l'empereur décide de s'adresser directement à l'armée ; il espère que, ne pouvant rien sur le chef, il aura plus de succès auprès des soldats. Il envoie donc à Agaune des satellites pour rappeler la légion, la forcer à revenir sur ses pas et à obéir à ses ordres sacrilèges. Mais les soldats, dignes de leur chef, déclarent qu'étant chrétiens eux-mêmes, ils ne veulent point adorer d'autre Dieu que le Dieu vivant ; qu'il leur avait paru bon de se retirer d'Octodurum pour n'avoir point à prendre part à des sacrifices et à des cérémonies que réprouvait leur conscience, qu'ils demeureraient fidèles, jusqu'à leur dernier soupir, à la religion qu'ils avaient librement embrassée dans leur pays, qu'ils étaient prêts à employer leurs armes contre les ennemis de l'Empire, mais qu'ils ne retourneraient point au quartier général pour y commettre un sacrilège.

Apprenant cette réponse, Maximien déjà enflammé de colère, s'abandonne complètement aux transports de sa fureur :

« Ah ! s'écrie-t-il, voilà donc des soldats qui méprisent mes ordres, qui refusent de sacrifier aux dieux que j'adore ! Le dédain dont ils me couvrent tombe également sur la religion du peuple romain. Eh bien ! qu'ils sachent que non seulement je puis, mais que je dois faire expier l'insulte qu'ils font

à nos dieux. » Et, sur-le-champ, il ordonne que cette légion soit décimée, c'est-à-dire qu'un soldat sur dix soit mis à mort.

Plusieurs cohortes furent chargées de cette horrible besogne et, du coup, firent 660 martyrs. Ceux que le sort désigna tombèrent sous le glaive, sans faire aucune résistance, sans proférer aucune plainte, offrant leur vie avec joie, « se disputant entre eux, dit le manuscrit de Surius, à qui remportera le premier la glorieuse palme du martyre. »

Après cette exécution barbare, on ordonna de nouveau à la légion de reprendre le chemin d'Octodurum, pour y faire, devant les idoles, le serment de marcher contre les chrétiens. Pour la seconde fois, encouragés par leurs chefs, ils résistèrent et, pour la seconde fois, ils furent décimés, sans que ce nouveau massacre ébranlât leur courage ou leur résolution. La légion était descendue au chiffre de 5.940 soldats ; cette fois, par conséquent, elle donna 594 nouveaux martyrs.

Pourtant, à la vue de ces jeunes hommes qui tombaient sous le fer, à la vue de ces flots de sang qui rougissaient la terre, — près de 1.200 avaient péri — l'indignation monta au cœur de S. Maurice. Il voulut tenter un suprême effort pour sauver ceux de ces héros qui restaient. Ce fut alors qu'il envoya à l'empereur une députation chargée de lui présenter une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, conservée par l'histoire, lettre admirable qui est un chef-d'œuvre d'éloquence chrétienne et dont voici la substance :

« Nous sommes vos soldats, ô empereur, mais en même temps nous sommes les serviteurs du vrai Dieu. A vous nous devons le service militaire ; à Dieu nous devons l'hommage d'une vie chrétienne. Nous recevons de vous la solde de nos travaux et de nos fatigues ; mais Dieu nous a donné plus que cela : de lui nous tenons le bienfait même de la vie. C'est pourquoi nous ne pouvons, ô empereur, vous obéir jusqu'à renier notre Dieu, créateur et maître suprême de tous les hommes. Nos premiers serments, c'est à Dieu que nous les avons faits ; ce n'est qu'en second lieu que nous avons juré fidélité à notre prince ; si nous venions à violer nos premiers serments, vous auriez lieu de ne plus compter sur ceux que nous avons faits à vous-même.

« Vous nous ordonnez, ô César, de sacrifier aux idoles et Dieu le défend ; entre la loi divine et la loi des hommes, notre conscience ne saurait hésiter, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Vous voulez nous faire jurer de marcher contre les chrétiens qui sont des citoyens paisibles et sans défense ; mais nous sommes des soldats et non pas des bourreaux ; nous avons reçu des armes pour combattre les ennemis de l'Empire et non pour égorger ceux qui sont vos meilleurs sujets.

« Donc, ô César, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas obéir aux ordres que vous nous donnez, et les supplices ne viendront pas à bout de notre résistance. Ne craignez pas, du reste, que nous nous défendions ; nous sommes 5.000 et nous avons des armes, mais nous ne nous en servirons pas contre vous. Nous respecterons votre autorité, alors même que vous vous en serviriez pour nous faire égorger ; car, si Dieu nous défend de verser le sang innocent, il ne nous défend pas de laisser verser le nôtre et de mourir pour lui. Quelles que soient les nouvelles décisions que vous preniez à notre égard, nous sommes prêts à subir le feu, les tortures et le fer. »

Ces nobles paroles, cette courageuse franchise, cette sublime résignation auraient dû toucher l'empereur. Mais Maximien avait l'âme trop perverse pour comprendre des sentiments aussi élevés : « Ils veulent mourir, s'écria-t-il, qu'ils meurent et qu'ils meurent tous ! » Et sur-le-champ il décréta le massacre de la légion tout entière.

Les autres légions qui partageaient la haine de l'empereur contre le nom chrétien s'ébranlèrent aussitôt et partirent pour Agaune, avec l'ordre d'envelopper de toutes parts la légion thébaine et d'en égorger tous les soldats jusqu'au dernier. Alors on vit un spectacle surhumain. Tous ces braves, les uns déjà couverts de cicatrices et victorieux dans vingt combats, les autres, plus jeunes, à peine entrés dans la carrière, tous vaillants, tous armés, pouvant faire acheter chèrement leur vie, jettent leurs armes et dédaignent de se défendre. Ils s'excitent au martyre, s'agenouillent, prient, attendent la mort.

Quel cœur n'eût pas été ému à cette vue ? Et pourtant les soldats romains, sans pitié, se jetèrent sur leurs camarades désarmés et les mirent à mort.

Telle fut la fin héroïque de S. Maurice et de ses compagnons martyrs, selon le récit qu'en fait S. Eucher, l'un des grands évêques de Lyon, dans une lettre à Salvus, évêque d'Octodurum, lequel vivait 150 ans environ après les événements que nous venons de raconter.

II

Vous me pardonnerez, m. f., de m'être étendu un peu longuement peut-être sur le glorieux martyre de notre saint Patron ; mais pareil récit n'est-il pas à lui seul la plus éloquente des prédications ? Quelle leçon pour nous, faibles et timides chrétiens que nous sommes trop souvent ! Et quel grand exemple pour tous dans cette magnifique résistance de S. Maurice et de ses vaillants soldats à des ordres impies !

La crainte de l'homme, hélas ! a remplacé la crainte de Dieu dans bien des âmes. Presque tous les jours, on voit des chrétiens, des chrétiennes, qui immolent leur conscience sur l'autel du respect humain. Oui, si beaucoup ont abandonné toute pratique religieuse, c'est que la crainte de déplaire aux hommes, aux puissants du jour, l'a emporté chez eux sur la crainte de Dieu. Intérieurement peut-être ils en souffrent, mais le respect humain, la crainte servile de leurs semblables, les arrêtent, les paralysent, pèsent sur leur âme comme le couvercle d'un tombeau et ils n'osent plus se montrer fidèles à leurs devoirs de chrétiens.

En face de ces tristes défaillances, qu'il fait bon reporter nos yeux sur l'admirable spectacle que nous offrent la légion thébaine et ses chefs héroïques ! Comme il fait bon les entendre dire à l'empereur : « Nos premiers serments sont à Dieu ; vous n'avez

eu que les seconds ; si nous violions les premiers, pourriez-vous encore compter sur notre fidélité ? »

Ah ! j'emprunterais volontiers ces nobles paroles pour redire à tous nos chers oublieux, à tous ceux qui sacrifient aisément leur conscience religieuse : « Vous aussi, vous avez fait à Dieu vos premiers serments : vous les avez prononcés en un jour solennel, alors que cette même église était en fête pour les entendre, au jour de votre Première Communion, en face des saints autels, devant les anges et les hommes. Comment pourrons-nous croire dès lors à votre fidélité à remplir vos autres devoirs, si vous faites aussi bon marché des plus graves et des plus sacrés ? »

Sans doute, je le sais trop bien, nous n'avons plus la foi des premiers chrétiens, la foi des martyrs. Mais cependant sommes-nous pour cela moins obligés qu'eux à servir Jésus-Christ, à rester fidèles à nos promesses ? Ce qui était mal au temps des martyrs ne l'est-il plus aujourd'hui ? Dieu a-t-il changé ses lois, retouché ses commandements ? Ce qui méritait l'anathème et la damnation a-t-il cessé d'être coupable ? Oserais-je, en regard de tous ces instruments de torture encore tachés du sang, des lambeaux de chair, des ossements brisés des saints martyrs, en regard de ces grils, de ces scies, de ces glaives, de ces ongles de fer, oserais-je parler de notre indifférence, de nos oublis, de nos négligences quotidiennes, dans l'accomplissement de nos devoirs religieux ?

Et cependant Dieu ne nous demande presque rien en comparaison de ce qu'ont fait pour lui nos martyrs ; un peu de soumission à sa loi sainte comme aux préceptes de son Eglise, un peu de générosité et de persévérance dans la pratique du bien, et nous le lui refusons. Toujours prêts à faire des sacrifices pour ceux que nous aimons, ne voudrons-nous rien souffrir pour Dieu, ne voudrons-nous pas même lui consacrer régulièrement la pauvre petite heure qu'il nous demande chaque dimanche ? Ah ! m. f., à l'exemple de nos martyrs, apprenons la fidélité constante au service de Dieu.

* *

Bon et glorieux S. Maurice, nos ancêtres jadis ont mis cette paroisse sous votre spéciale protection. De grâce, ne l'oubliez pas. Voyez comment, dans ce coin de terre qui doit vous rester cher, la foi d'un trop grand nombre s'est laissé vaincre par l'insouciance spirituelle, comment elle s'est endormie, comment elle est faible et languissante en bien des cœurs ; réveillez donc et soutenez cette foi chancelante, nous vous en prions, ô saint Patron, et que votre martyre, votre sublime sacrifice nous rappellent à tous, à travers les préoccupations et les soucis absorbants de la vie présente, les droits de Dieu et nos devoirs envers lui, l'importance de ses préceptes et de ses commandements, la nécessité du salut, la suprême récompense du ciel qu'il nous faut mériter par nos efforts de chaque jour. Ainsi soit-il.

II

LES RELIQUES DE SAINT MAURICE ET DE SES COMPAGNONS

Mes frères,

De tous les cantons de la Suisse, le Valais, entouré de hautes montagnes, est l'un des plus pittoresques et des plus riches en souvenirs historiques. Sortant du glacier où il prend sa source, le Rhône le traverse dans toute sa longueur, sous la forme d'un torrent rapide et plein d'écume. La double chaîne de montagnes qui sert à la fois de limite et de rempart à ce pays, allant toujours se rapprochant, finit par former une gorge étroite, qui donne à peine au fleuve l'espace nécessaire pour lui permettre de rouler ses flots furieux, resserrés encore par les énormes blocs de pierre qui sont tombés dans son lit. C'est comme une porte immense, formée par les montagnes, et qui laisse apercevoir au fond de la gorge un groupe de maisons à moitié cachées dans les rochers. C'est la petite ville de Saint-Maurice, rendue fameuse par le martyre de S. Maurice et de ses compagnons, qui eut lieu tout près de là.

A un quart de lieue environ de l'antique abbaye de St-Maurice, bâtie dans la ville même, s'étend une prairie verdoyante qu'arrosent plusieurs ruisseaux limpides. Au milieu de cette délicieuse prairie qui, plantée d'arbres fruitiers et entourée d'une ceinture de haies vives, présente l'aspect d'un fertile verger, s'élève une chapelle rustique, connue dans le pays sous le nom de *Chapelle des Martyrs.* Construite à l'endroit même où S. Maurice, S. Exupère, S. Candide et leurs généreux soldats furent égorgés par les ordres du cruel Maximien, cette chapelle est devenue l'objet de la vénération de la chrétienté, qui y envoie des pèlerins des pays les plus éloignés. Un grand nombre d'ex-voto, attestant des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession des saints martyrs, sont suspendus à ses murs noircis par le temps.

A droite, en entrant, et près du seuil, on remarque une pierre que recouvre un grillage de fer, autrefois doré. C'est sur cette pierre vénérable, au dire de la tradition, que le célèbre chef de la légion thébaine s'agenouilla pour présenter sa tête au bourreau et pour recevoir la palme du martyre. Ainsi le sang de Maurice l'a consacrée et les populations chrétiennes de la Suisse et du Valais viennent chaque année, au 22 septembre, la couvrir de leurs baisers, car elle est sainte, aux yeux de la foi.

I

M. f., si je me suis arrêté à vous dépeindre avec quelque complaisance ce coin de terre privilégié, c'est que je n'ai pas encore oublié la pieuse et vive impression que j'y ai éprouvée, le jour où j'eus la joie de pouvoir me joindre aux heureux pèlerins de St-Maurice. Je pus ainsi constater par moi-même combien est resté éminemment populaire le culte du saint martyr en toute cette région. C'est d'ailleurs ce qu'avaient déjà montré les fêtes splendides célébrées, il y a quelques années, à l'occasion du sei-

xième centenaire du martyre de la légion thébaine, fêtes grandioses qui se déroulèrent au milieu de l'enthousiasme de tout un peuple fervent, dans la vieille cité d'Agaune, splendidement décorée, et en ce cadre unique et incomparable que je rappelais tout à l'heure.

Aussi bien, j'imagine que tout ce qui touche au culte de notre saint Patron ne saurait manquer de vous intéresser, et puisque, dans un instant, vous allez venir, suivant la coutume immémoriale, baiser le reliquaire où sont renfermés quelques précieux ossements provenant du corps de S. Maurice et de l'un de ses compagnons martyrs, il vous sera sans doute agréable de savoir ce que sont devenues les plus insignes de ces reliques. Faisons donc ensemble un petit pèlerinage à l'illustre abbaye de St-Maurice, nul autre sanctuaire n'étant plus riche sous ce rapport que l'antique et célèbre église abbatiale d'Agaune.

II

Quand on franchit pour la première fois le seuil de la basilique élevée à la mémoire des martyrs de la légion thébaine, on éprouve ce religieux saisissement qui s'empare involontairement de tous les cœurs chrétiens, en présence d'un lieu consacré par de grands et augustes souvenirs. Plongeant dans la sainte obscurité du vieux temple, l'œil en parcourt successivement les voûtes gothiques, les fenêtres ogivales, les colonnes rondes et massives, les stalles de chêne sculpté, les autels chargés de richesses artistiques d'un autre âge ; puis le regard est attiré sur la superbe grille qui protège la chapelle du Trésor. Le religieux qui vous guide ouvre la barrière sacrée, puis les massives portes de bronze ; alors apparaît aux yeux émerveillés un riche amas de châsses d'argent, de bustes de vermeil, de coffres ciselés et ruisselants de pierres précieuses, de coupes antiques, le tout d'un prix inestimable, où sont contenues les saintes reliques. Et ces richesses, jadis, étaient encore bien plus considérables, mais il s'est fait avec le temps une large distribution de tous ces trésors, nombre d'évêques ayant sollicité quelques parcelles des ossements sacrés qui se gardaient à Agaune, pour en doter les églises nouvelles qu'ils fondaient.

De là vient qu'en France un si grand nombre d'églises sont dédiées à S. Maurice, — une quinzaine dans notre seul diocèse, — et c'est là sans doute aussi la raison qui détermina autrefois vos pères à le choisir pour le patron et le protecteur de la paroisse.

III

On comprend du reste que la terre arrosée du sang de tant de milliers de martyrs n'ait point tardé à devenir l'un des lieux les plus vénérables de la chrétienté, et que tous les ossements épars des vaillants confesseurs de la foi aient été recueillis dans la superbe basilique élevée en leur honneur. Longtemps aussi l'abbaye posséda l'étendard de la légion thébaine ; il fut donné plus tard à Charlemagne par un saint abbé qui était son parent. Le grand empereur le fit porter dans toutes ses guerres et plus tard en fit don à la cathédrale de Magdebourg, qui hérita encore de la lance de S. Maurice.

Quant à l'épée du glorieux soldat, elle est aujourd'hui la propriété du roi d'Italie et conservée dans le trésor de la maison royale ; elle fut donnée, en effet, en 1589, au duc Charles-Emmanuel de Savoie, avec la moitié du corps de S. Maurice, qui fut divisé par l'évêque d'Aoste, lequel emporta à Turin cette insigne relique, et cela au grand déplaisir du peuple valaisan. De là le culte que les anciens rois du Piémont et de Sardaigne ont toujours professé pour S. Maurice. C'est notamment en son honneur que fut créé l'ordre des SS. Lazare et Maurice, l'une des plus hautes distinctions militaires italiennes.

La hache, enfin, avec laquelle fut décapité notre saint Patron, échut en partage à l'empereur Charles-Quint, lors de son passage à l'abbaye de St-Maurice, en 1515.

* *

Je m'arrête, m. f., mais j'ai pensé que ces quelques détails historiques étaient de nature à satisfaire la religieuse et bien légitime curiosité qui s'attache chez nous à tout ce qui a trait à l'illustre martyr dont nous honorons la mémoire en ce jour. Là toutefois ne doit pas se borner seulement le but du prêtre qui vous parle au nom de l'Eglise ; son but est plus élevé : il est, tout en vous édifiant par les pieux souvenirs qui viennent d'être rappelés, de ranimer en même temps la foi dans vos âmes ; il est de vous montrer, dans le saint que nous fêtons, le modèle de la fidélité à Dieu et du courage chrétien dans l'accomplissement du devoir ; il est aussi d'exciter votre confiance en la puissante intercession de nos saints patrons, en vous invitant, non seulement à chanter leurs louanges, mais surtout à les invoquer, à les prier, à recourir à eux dans vos nécessités spirituelles aussi bien que dans vos besoins temporels.

Croyez-le bien, m. f., ce n'est point par une sorte de vaine superstition, ou en vertu de quelque pieuse illusion, que nos pères ont été amenés à mettre leurs biens, leurs intérêts comme leurs personnes, sous le patronage de quelque saint particulièrement choisi. Avec le solide esprit de foi qui les caractérisait, ils croyaient fermement au grand crédit dont jouissent les bienheureux auprès de Dieu ; ils demeuraient intimement convaincus du pouvoir d'intervention des saints dans les choses humaines ; bien plus, ils savaient voir et reconnaître, à travers les divers événements de la vie, les heureux effets de cette intervention des amis de Dieu. Leur reconnaissance, maintes fois attestée par des monuments durables, — en particulier par ces milliers de chapelles, d'oratoires, de statues élevées un peu partout sur le sol de notre France, — en est une preuve manifeste.

Ce qui était vrai autrefois l'est encore aujourd'hui. Aujourd'hui comme aux siècles passés, l'un des plus sûrs moyens de toucher le cœur de Dieu et de le prévenir en notre faveur, c'est de recourir aux suffrages des saints, qui sont ses meilleurs amis et ses créatures de prédilection.

Restons donc fidèles à nos vieilles traditions de piété et de dévotion à l'égard de S. Maurice, et ne sortons point de cette église qui porte son nom, sans nous être recommandés une fois de plus à sa bienveillante protection, sans avoir sollicité de sa charité fraternelle toutes les grâces dont nous avons besoin pour le corps et pour l'âme. Qu'il nous protège en cette vie et qu'il nous garde tous pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLVI

18e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

L'âme morte

L'Evangile d'aujourd'hui présente à nos regards un malheureux paralytique étendu immobile sur son lit. Un paralytique, vous le savez, est un homme qui a tous ses membres et qui ne peut en faire usage. En un mot, c'est un homme qui est mort au milieu de la vie même.

Or, telle est l'image de l'âme qui est en état de péché grave. Le péché la paralyse, pour ainsi dire, 1° en *lui enlevant les mérites* qu'elle avait laborieusement acquis, et 2° en la mettant dans *l'impossibilité d'en acquérir* de nouveaux.

I

En premier lieu, disons-nous, le péché mortel fait perdre à l'âme les mérites laborieusement acquis.

Autrefois, sur l'emplacement des villes détruites, qu'ils voulaient vouer à une ruine éternelle, les anciens semaient du sel afin d'empêcher toute résurrection de la vie végétale. Quelle vertu stérilisante avait ce sel, nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que le péché grave, quand il se répand sur une âme, a ce pouvoir stérilisant à un degré absolu. Il ruine tous les mérites acquis par mille sacrifices, les bonnes œuvres et prières. « Si l'âme du juste se détourne de la justice et commet l'iniquité, je ne me souviendrai plus de toutes les œuvres de sa justice, » dit en effet le Seigneur dans la Sainte Ecriture. — Représentez-vous, m. f., un marchand qui, après d'incroyables fatigues, est parvenu à réaliser une immense fortune dans les pays étrangers, et qui rentre dans sa patrie avec son vaisseau chargé de trésors ; mais au moment où il va toucher le port, son vaisseau est saisi tout à coup par une violente tempête qui l'engloutit avec toute sa fortune. — Tel est le sort du pécheur qui, après une vie pleine de bonnes œuvres, commet un péché mortel : cette seule faute anéantit tous les mérites passés.

II

En second lieu, le péché mortel met l'âme dans l'impossibilité d'acquérir de nouveaux mérites.

De même qu'un cadavre est incapable d'agir ; de même qu'une branche printanière, qui commence à se charger de feuilles et de bourgeons, se dessèche et meurt, si elle est séparée du tronc : ainsi une âme détachée de Jésus ne peut produire aucun fruit pour la vie éternelle.

C'est la comparaison dont se sert Notre-Seigneur lui-même. « Je suis la vigne, dit-il, vous êtes les rameaux ; celui qui demeure en moi, porte beaucoup de fruits ; mais si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment, et il sèchera, et il ne sera plus bon qu'à être jeté au feu... Car sans moi vous ne pouvez rien faire. » S. Paul dit de son côté : « Quand même vous distribueriez tous vos biens aux pauvres, tout cela ne vous servirait de rien si vous n'avez pas la charité, » c'est-à-dire l'état de grâce.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer si l'on vient à commettre un péché, et jeter le manche après la cognée ? A Dieu ne plaise ! Les bonnes œuvres, faites en état de péché grave, ne seront pas récompensées au ciel, mais elles sont cependant utiles au salut, en ce sens qu'elles peuvent nous préserver de nouveaux péchés et nous mériter de Dieu la grâce de la conversion. C'est en ce sens que Tobie disait à son fils : « L'aumône délivre de tout péché et de la mort » éternelle. (Tob., IV, 11).

* *

En quelque état d'âme que nous soyons, nous ne devons donc jamais cesser de bien agir et de prier, et Dieu, sensible aux manifestations de notre foi, nous dira, comme au paralytique de l'Evangile : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis, ta foi t'a sauvé. » Ainsi soit-il !

XLVII

19e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

L'indifférence religieuse

Vous avez sûrement remarqué, m. f., cette phrase de l'Evangile : « Mais ils ne s'en soucièrent pas et s'en allèrent l'un à sa ferme, l'autre à son négoce. » Que de personnes ressemblent à ces invités ! Il n'est pas dit qu'elles aient prononcé une seule parole méprisante envers Dieu, mais elles ont eu, en face des invitations répétées du Seigneur, une attitude indifférente.

Voyons aujourd'hui : 1° comment cette attitude est *injurieuse envers Dieu,* et 2° comment elle est souverainement *dangereuse pour nos âmes.*

I

Dieu, m. f., est notre premier bienfaiteur. Non seulement il nous a créés, mais encore il s'occupe à tout instant de nous. Il nous porte dans ses bras comme le père porte son enfant, dit l'Ecriture. Il veille sur nous comme une mère. Il nous enveloppe de sa protection, comme l'aigle qui plane sur ses petits pour les protéger.

Même lorsque nous sommes coupables, il ne nous abandonne pas ; il nous poursuit de sa grâce pour que nous revenions au bercail.

Pouvons-nous douter de la bonté de Dieu, nous qui connaissons l'histoire de Jésus ? Nous qui savons comment il est descendu du ciel pour nous, comment il nous a donné ses sueurs, ses travaux et

tout son sang sur le Calvaire ; nous qui savons qu'il a voulu se cacher sous les apparences eucharistiques pour mieux se donner à nous et toujours vivre avec nous !

Quelle injure est-ce donc de négliger un Dieu si bon ! Quelle injure, quand on a des égards pour toutes les autorités, des prévenances, des attentions de toute nature pour les hommes, de ne pas nous incliner devant Dieu, de ne pas répondre à ses bienveillantes invitations !

II

L'indifférence est donc injurieuse envers Dieu ; de plus, elle est souverainement dangereuse pour nos âmes.

Je suppose que vous ayez un débiteur qui a contracté envers vous une dette importante, qu'il doit acquitter trimestriellement. Tous les trois mois vous vous présentez à son domicile pour recevoir la somme convenue, et à chacune de vos visites il vous accueille par cette parole dilatoire : « Non, pas aujourd'hui, un peu plus tard. » Pendant plusieurs années, vous ne pouvez pas en tirer autre chose.

Evidemment, vous en appellerez aux tribunaux. Ainsi fait Dieu, dont nous sommes les débiteurs. Lassé de nos délais, il nous appelle à son tribunal pour la reddition des comptes.

N'allons pas dire que nous arrangerons toute chose au moment de notre mort ; car, instruits par la parole de notre Maître qui nous dit que la mort viendra comme un voleur, nous devons croire que si la mort n'est pas toujours subite, elle est toujours imprévue. Par l'habitude de vivre, nous perdons de vue cette certitude, et bien que la mort se mette en vue de tous côtés, pratiquement, nous vivons comme si nous étions immortels. Il nous arrive à tous ce qui arriva au romancier Balzac.

Ce fameux écrivain qui dans ses livres avait fait mourir tant de personnages, ne s'était jamais figuré qu'il mourrait lui-même à son tour. Malade, il interrogea son médecin sur la durée de sa maladie : « Six mois peut-être ? disait-il. — Qui peut répondre d'une heure ici-bas ? » lui répondit le médecin avec un sourire énigmatique. Balzac le fixa d'un œil épouvanté : « Comment ! dit-il, déjà !... comme tous les autres ! » — Il retomba sur son oreiller. Une heure après, il était mort.

Au fronton d'un très vieil hôtel du faubourg St-Germain, se trouve une horloge sur le cadran de laquelle on lit cette inscription : « Il est plus tard que tu ne le crois. » Comme cette phrase exprime bien une vérité d'expérience !

* *

Ne remettons donc jamais au lendemain l'accomplissement de nos devoirs religieux : aujourd'hui est à nous, mais demain est à l'Eternel. Pratiquons avec générosité le peu que la religion nous demande. Alors, nous n'aurons rien à craindre à notre dernière minute, Dieu ne sera pas pour nous un juge, mais un père qui reçoit son enfant dont il a été longtemps séparé.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XI

Joseph très prudent, priez pour nous

UN MODÈLE DE PRUDENCE

La prudence, vertu surnaturelle, consiste à rechercher, en toutes occasions, la volonté de Dieu, afin d'y conformer sa volonté propre.

I. — *La prudence de S. Joseph*

Il est à peine besoin d'insister pour prouver que S. Joseph fut « très prudent ». D'après tout ce que nous savons de lui, n'est-il pas manifeste que dans sa vie individuelle, dans son existence familiale, dans ses relations sociales, il a toujours suivi le parti le plus sage : il ne s'est jamais laissé guider que par des vues surnaturelles.

Il agit de la sorte quand, selon une tradition parfaitement vraisemblable, il fit devant Dieu le vœu de virginité, et quand ensuite, malgré cela, pour se soumettre encore à la volonté divine, il consentit à se marier ; lorsque, admirateur passionné de la pureté de Marie, il accepta d'en être le gardien, et puis lorsque, ignorant le Mystère de l'Incarnation miraculeusement opéré en la Vierge par le Saint-Esprit, il obéit à l'Ange qui, sur l'ordre de Dieu, lui disait : « Ne crains pas d'accepter Marie pour ton épouse. »

Il agit de la sorte, en se soumettant sans discuter, sans peser le pour et le contre, sans hésiter, du moment qu'il a reconnu la voix du Ciel lui commandant de fuir en Egypte ou de revenir à Nazareth.

L'heure du retour ayant sonné, le divin Adolescent n'a pas suivi ses parents ; il est resté à Jérusalem. Sa Mère et son protecteur le croient perdu. Leur cœur n'en peut plus d'anxiété. Et cela dure trois jours interminables. Enfin on retrouve Jésus, sous les portiques, au milieu des Docteurs d'Israël qu'il étonne et charme par sa sagesse. Marie ose une plainte, bien légitime d'ailleurs de sa part, et elle se garde d'insister ; une plainte ? non, plutôt un cri d'amour angoissé. Joseph, que Marie met au premier rang, mais qui s'efface autant qu'il peut, garde le silence. Jésus leur explique sa conduite et leur dit qu'il lui faut s'occuper des « affaires de son Père ». Puisqu'il en est ainsi, il n'y a qu'à se soumettre, même sans comprendre (Luc, II, 50), il n'y a qu'à adorer.

Ainsi donc, en quelque circonstance qu'il se trouve, Joseph, comme les Hébreux dans le désert, se laisse guider simplement, aveuglément, par la lumière de Dieu. Jamais lui, Dieu toujours ! Jamais ses vues personnelles, toujours celles de Dieu !

Quand la volonté divine lui est révélée — grâce insigne — sans même qu'il demande à la connaître, il l'accepte et s'y soumet avec empressement. Avec joie aussi, car il sait bien qu'on ne risque pas de s'égarer quand c'est Dieu qui marche devant.

Nous pouvons être sûrs — pareille remarque pa-

raît une naïveté — que, si la lumière se cachait ou ne se montrait pas assez vite, Joseph avait soin de la solliciter par la prière. Ses responsabilités étaient grandes, et il s'en rendait compte. Imagine-t-on, dès lors, avec quelle insistance et quelle foi, dans les moments difficiles, il levait les bras vers le Ciel ?

Il avait reçu une charge infiniment glorieuse, mais redoutable : il était le chef de la Sainte Famille, il était celui qui commande et aussi celui qui a mission de conduire les autres. La prudence lui était, de ce fait, particulièrement nécessaire, afin d'obtenir les grâces indispensables pour rester digne de la confiance de Dieu et des êtres chers qui comptaient sur lui.

Voyez donc : Marie, la Vierge sainte, la plus belle, la plus parfaite des créatures, très au-dessus des plus grands Saints, même des Anges dont elle est la Reine, se soumet aveuglément à son époux.

Et pourquoi ? Mais parce qu'elle sait à quel degré éminent il pratique la vertu de prudence.

Il est le chef de la Sainte Famille ! Il est le gardien de la Vierge et son guide. Mais qu'est-ce que cela à côté de ce rôle terrible pour un pauvre homme : nourrir le Sauveur, le vêtir, le protéger et le préserver de ses ennemis ? Oh ! Joseph n'ignore pas que celui qu'il a l'honneur d'abriter dans son humble échoppe de charpentier de village, c'est le Maître du monde, celui qui donne aux passereaux leur nourriture et aux lis des champs leur parure. Cependant il sait également que le Verbe fait homme veut se soumettre à toutes nos faiblesses, hors le péché, et qu'il ne faut pas compter sur le miracle. Il doit être la providence humaine de la Providence divine incarnée sous son toit. Quelle responsabilité, à laquelle il ne lui serait pas possible de faire face, si Dieu ne lui avait donné, proportionnée à ce rôle unique, la vertu de prudence !

Est-ce à dire que cette vertu dispense de l'action personnelle, pour ne laisser qu'à Dieu toute initiative ? Non pas. Revenons, par exemple, à l'épisode du Temple ; Joseph, tout anxieux qu'il soit, ne perd pas un temps précieux à se lamenter : il interroge les parents, les amis, tous les compagnons de caravane. Puis il prend le parti le plus sûr, c'est-à-dire le plus sage : il retourne à Jérusalem. C'est prudence.

L'intervention de Dieu dans notre vie, surnaturelle surtout, est indispensable. Mais elle laisse place à notre intelligence, capable de juger sainement des personnes, des événements et des choses. C'est à elle, éclairée par la grâce, à réfléchir sur les moyens de dénouer les difficultés ou à peser les conséquences de nos actes. S. Joseph, ici comme en toutes les circonstances de notre vie (nous n'avons pas fini de le voir) nous donne l'exemple. Ayons la « prudence » de l'imiter.

II. — *Nos devoirs de prudence*

La prudence, cette science pratique dont parle S. Augustin, qui indique ce que l'on doit faire ou ce que l'on doit éviter, est tellement indispensable que S. Bernard, de son côté, n'hésite pas à dire : « Elle n'est pas tant une vertu que la gardienne et la régulatrice des autres vertus [1]. »

Nous avons vu à quel degré S. Joseph l'a pratiquée, soit pour son compte personnel, soit pour le bien de la maison dont il avait la charge.

Puisque, dans ces méditations, nous nous efforçons de nous appliquer les leçons de sa vie et de ses exemples, voyons comment ici encore nous imiterons ce grand modèle de vertu.

I. Les fausses prudences. — Il faut, avant tout, écarter impitoyablement de nos âmes les fausses prudences.

Il y a d'abord celle qui guide les consciences vides de morale chrétienne, — caricature odieuse de la prudence, qui, loin d'être une vertu, n'est qu'un vice honteux. S. Paul l'appelle la « prudence de la chair », et dit qu'elle « engendre la mort » (Rom., VIII, 6). C'est la prudence du monde déchristianisé, qui ne s'embarrasse d'aucun scrupule sur la légitimité des moyens à employer ou des buts à atteindre. Elle est la source des iniquités, des injustices, des crimes, qui désolent la société et réussissent à en faire un affreux coupe-gorge.

Il y a ensuite cette autre prudence, moins dangereuse pour le prochain, mais combien pernicieuse pour l'âme dont elle compromet le salut ! Occupée seulement du temps et de la terre, elle ne s'inquiète ni de l'éternité à préparer, ni du ciel à conquérir. Elle peut assurer les honneurs aux ambitieux et les trésors aux « rapaces » ; mais quand sonnera l'heure de la rétribution, que pourront-ils bien espérer, les imprudents qui l'auront écoutée ? A quoi leur serviront ces richesses imaginaires et ces fragiles grandeurs ? « En vérité, je vous le déclare : ils ont déjà reçu leur récompense. »

II. La vraie prudence. — Le chrétien est plus avisé qui, à l'exemple de S. Joseph, pratique la vraie prudence.

1° *Les avantages personnels.* Il a toujours devant les yeux la volonté de Dieu pour l'accomplir et sa propre éternité pour ne la point manquer. Dès lors, il ne va pas à l'aventure : il recherche, en toutes occasions, les moyens d'arriver d'une façon certaine à sa fin. Il ferme l'oreille aux avis du siècle qui se trompe et qui ment ; il juge avec sagesse des personnes, des événements et des choses. Parce qu'il ne se fie qu'aux lumières de la foi chrétienne et de la morale évangélique, il se persuade que, pour la conscience éclairée et inflexible, on peut parfaitement n'être qu'un tout petit homme, même si, aux yeux d'une opinion aveugle, on passe pour un héros. Pour lui, ce qui compte, ce ne sont ni les exploits qui attirent la considération, ni les richesses qui éblouissent, mais bien les bonnes œuvres inscrites là-haut, au Livre de vie. Les maximes du monde le laissent insensible ; il ne prête pas l'oreille à cette voix qui lui dit : « La vie est courte ; il faut en profiter. Essaie d'être heureux ; jouis ; amuse-toi ! » Il écoute, au contraire, le divin Maître qui ne promet la béatitude qu'à ceux que l'on méprise et dont le

[1] Sermon XLIX, *In Cant.*

monde se moque. Il croit que « la vie est courte et qu'il faut en profiter », mais il ne l'emploiera, quant à lui, qu'à aimer, à servir Dieu et par là, à retenir sa place au Banquet éternel.

Aussi, quoi qu'il arrive, le chrétien préférera toujours le bien au mal. Il aura la sagesse de mettre à profit les grâces actuelles que Dieu sème à profusion sous nos pas, pour avancer dans la vertu. Même le souvenir des fautes passées — il y en a chez tous, graves ou légères — le gardera contre les occasions dangereuses qui, s'il n'y veillait, l'entraîneraient quasi fatalement — et il le sait bien — à de nouvelles chutes.

Car il connaît sa faiblesse d'homme. Et parce qu'il la connaît, il se méfie de soi. Au moment opportun, quand il en est encore temps, il n'hésite pas, dussent l'amour-propre et l'orgueil se cabrer, à solliciter les conseils des personnes autorisées. Et même s'il doit en souffrir, il a le courage de les suivre... Il sait que seul, surtout dans l'ordre surnaturel, il ne peut rien : il a besoin qu'à chaque instant le bon Dieu le soutienne. Voilà pourquoi, souvent et sans se lasser, il lève les mains vers le Ciel. La prière est son arme de prédilection contre les difficultés dont est encombrée la vie.

2° *L'avantage du prochain.* Le chrétien, s'il a souci à ce point de sa sanctification et de son salut personnels, exercera autour de lui une influence des plus bienfaisantes. Peut-être aura-t-il la joie de tirer son prochain du péché.

S'inquiéter de la répercussion parfois énorme que nos actes peuvent avoir sur les autres ; veiller à ne scandaliser aucun juste et à ramener à Dieu, par notre vie, quelque pécheur : c'est prudence. « Allons prêcher, » disait S. François à son compagnon ; et ils se contentaient de parcourir, en silence, les rues, afin d'édifier les passants par leur modestie, leur pauvreté, et la piété joyeuse que reflétait leur visage.

Prêchons de la sorte. Nous imaginons facilement qu'à fréquenter S. Joseph on se sentait poussé à devenir meilleur. Pourquoi n'aurions-nous pas l'ambition de faire éprouver à ceux qui nous approchent le désir de mieux servir Dieu et de l'aimer davantage ?

Ah ! qu'ils sont imprudents, les chrétiens, connus comme tels, qui, sortis de l'église, véritablement « ne valent pas mieux que les autres », quelquefois même ne valent pas certains autres, plus charitables dans leurs paroles et dans leurs actes, plus réservés dans leur conduite !

Qu'ils sont imprudents, les « enfants de Dieu », quand, par les allures qu'ils se donnent, les plaisirs qu'ils se permettent, les gens qu'ils fréquentent, ils pactisent avec le diable, font l'impression de vouloir être, non pas successivement, mais en même temps, « à droite et à gauche », du côté des « brebis » et du côté des « boucs ». Ils déroutent ceux qui, peut-être, voudraient régler leur vie sur la leur, et qui ne comprennent pas qu'on puisse « servir deux maîtres » : ils les déroutent et combien souvent les perdent !

Imprudents, qui feraient bien de méditer plus d'une fois l'anathème du Sauveur : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! »

Prudent, le chrétien le sera plus encore quand il aura reçu du Souverain Maître quelque parcelle d'autorité. A l'exemple de S. Joseph, c'est alors surtout qu'il voudra connaître la volonté divine, afin de remplir, dans l'ordre, sa double mission de chef qui commande et de guide qui montre le chemin. Ses inférieurs auront confiance en lui ; s'ils sont sages et s'ils sont eux-mêmes prudents, ils se laisseront en toute sécurité mener par lui. Ils seront sûrs de naviguer à sa suite loin des écueils et d'arriver au port.

Quant à lui, il ne sera tranquille que lorsqu'il pourra se rendre, loyalement, ce témoignage précieux : « J'ai toujours cherché à connaître ce que Dieu demandait de moi et de ceux dont il m'a confié la charge. Je n'ai jamais parlé ou agi que pour la gloire de Dieu et le plus grand bien de mes frères. » De quoi, après cela, pourrait-il s'inquiéter ? Heureux d'être rassuré par sa conscience, il ne prêtera l'oreille ni aux récriminations plus ou moins intéressées de ceux que gênent ses décisions, ni aux critiques plus ou moins injustes que s'attirent à peu près infailliblement ceux qui font leur devoir. Il est trop sage pour commettre une telle *imprudence,* et contredire, par un funeste changement de tactique, une conduite qui réussissait si bien à lui comme aux autres, et qui réjouissait tant le cœur de Dieu.

* *

Retenons le conseil de l'Ecriture : « *Sine consilio nihil facias et post factum non pœnitebis.* N'agis pas sans réflexion et tu n'auras pas, ensuite, à te repentir. » (Eccli., XXXII, 19). Nous le mettrons en pratique si, dans notre vie individuelle, familiale, sociale, nous savons imiter l'exemple du « très prudent » Joseph.

POUR UNE PREMIÈRE MESSE

IV

LA GRANDEUR DU PRÊTRE CATHOLIQUE

Excelsum fecit illum.
Dieu l'a fait grand.
(Eccli., XLV, 7).

Mes frères,

Cette parole de la Sainte Ecriture, dite pour la première fois à la louange d'Aaron, s'applique avec plus de justesse encore aux prêtres du Nouveau Testament.

Aussi je me plais, mon cher ami, à la prononcer devant vous, devant vos parents émus, en particulier devant un père, une mère et une aïeule vénérable, qui reçoivent ce matin la plus douce récompense de leur foi admirable et de leur piété si vivement agissante, devant vos amis, — d'ailleurs vous n'avez que des amis, — devant les fidèles accourus en grand nombre pour prendre leur part du sacrifice que vous avez bien voulu accepter d'offrir à toutes leurs intentions, en de si touchantes circonstances.

Heure solennelle ! Journée inoubliable... Laissez-moi le dire, mon cher ami, vous méritiez ce bonheur. Votre jeunesse édifiante, les exquises qualités de

votre cœur et de votre esprit, vos succès marqués d'année en année, votre aimable et toute souriante simplicité, votre goût de l'autel, tout comblait nos espérances et tout m'autorise et m'encourage à aborder devant vous et devant cette magnifique assistance le sujet que les paroles de mon texte ont déjà énoncé : « *Excelsum fecit illum.* Dieu a fait grand le prêtre. »

Mais parler de la grandeur du prêtre, c'est téméraire aujourd'hui, quand par tous les moyens on a cherché à avilir le caractère sacerdotal.

Parler de la grandeur du prêtre, n'est-ce pas précisément nécessaire pour venger le sacerdoce des dédains et des calomnies de l'impiété ?

Parler de la grandeur du prêtre, n'est-ce pas bien délicat pour le prédicateur qui veut éviter un panégyrique apprêté et les apparences d'un plaidoyer *pro domo ?*

Sans plus de préambules, avec les lumières de l'Esprit-Saint que tous vous venez d'invoquer pour moi, j'aborde hardiment mon sujet et je le divise de la façon suivante :

1o Le prêtre catholique est grand *par sa dignité ;*

2o Le prêtre catholique est grand *par ses fonctions ;*

3o Le prêtre catholique est grand *par ses épreuves ;*

4o Le prêtre catholique est grand *par le prestige* dont il jouit à notre époque.

I

J'ai dit en premier lieu que le prêtre catholique est GRAND PAR SA DIGNITÉ.

De prime abord, il peut paraître étrange d'entendre parler de la grandeur et de la dignité d'un homme qui appartient d'ordinaire à la plus modeste condition.

Nul de vous, en effet, n'ignore que c'est parmi les familles de paysans, de petits employés, de simples ouvriers et de pauvres gens, que se recrute la grande majorité des séminaristes, et, si vous allez un jour dans le Pas-de-Calais, je veux dire à Boulogne-sur-Mer ou au Portel, vous pourrez apprendre que ce sont surtout les populations maritimes qui fournissent au Christ les futurs « *pêcheurs d'hommes* » au diocèse d'Arras.

C'est donc du peuple que vient le plus grand nombre de prêtres ; du moins il en est ainsi en France depuis le Concordat, à part — cela va sans dire — de brillantes exceptions, parmi lesquelles je puis citer l'abbé d'Hulst, réputé le premier prêtre de France avant même d'être devenu prélat et recteur de l'Institut Catholique de Paris, et, de nos jours, un grand apôtre, un orateur applaudi des foules, l'abbé Thellier de Poncheville.

L'abbé Perreyve faisait déjà cette constatation dans le dernier discours qu'il prononça à la Sorbonne, et Lacordaire s'indignait en voyant le sacerdoce de plus en plus abandonné par les classes élevées, lui qui, pour entrer dans les Ordres, avait dû renoncer à une brillante carrière : « Ainsi, écrivait-il en parlant du sacerdoce, ce que les plus beaux génies recherchaient pour se rendre leurs talents plus sacrés à eux-mêmes et aux autres, ce qui a fait Bossuet, Fénelon, Vincent de Paul, est devenu de peu de valeur dans cette génération-ci ! »

Mais si l'aspirant au sacerdoce est recruté en général dans les classes populaires, le contraste est bien plus saisissant et j'ai beaucoup plus de raisons de dire : Dieu le grandit, *excelsum fecit illum,* en le tirant du milieu des autres hommes, en le sortant de la poussière et de la misère, *de stercore erigens pauperem,* pour l'élever à une hauteur d'où il verra à ses pieds toutes les grandeurs simplement humaines, *ut collocet eum cum principibus populi sui.*

Ah ! c'est qu'un jour le Maître parle au petit enfant, à l'humble jeune homme, à l'homme mûr qu'il choisit, et il lui dit : « Viens, suis-moi ; tu seras prêtre ! » Et plus tard, le noviciat du Séminaire terminé, l'évêque parle à son tour dans un langage aussi précis et aussi autorisé, puisque c'est au nom du Christ ; et il dit, non pas : « Tu *seras,* » mais : « Tu *es* prêtre, *tu es sacerdos !* »

Et à partir de cet instant, unique dans la vie, le nouveau prêtre cesse d'être un homme ordinaire, il devient l'homme de Dieu, *homo Dei,* c'est-à-dire son confident, son chargé d'affaires, son fondé de pouvoirs, son ambassadeur, un autre Christ...

Mes frères, si je n'étais prêtre moi-même, je pourrais prendre plaisir à exalter, avec les saints et les docteurs, la dignité et la grandeur que traduisent les mots redoutables : « *Sacerdos alter Christus,* le prêtre est un autre Christ, » et je vous donnerais à méditer la fameuse parole de S. François d'Assise : « Si je rencontrais à la fois un ange et un prêtre, c'est le prêtre que je saluerais le premier. » Mais j'ai trop lieu de gémir sur mon indignité et ma faiblesse humaine ; aussi j'ai hâte de poursuivre mon sujet et de vous dire :

II

Le prêtre catholique est GRAND PAR SES FONCTIONS.

Héritier des pouvoirs du Christ, comme lui il *enseigne, pardonne* et *sacrifie.*

1. *Il enseigne en chaire,* ou, si vous préférez un autre mot, il prêche, la plupart du temps sans prétention oratoire. Si vous saviez, mes frères, le peu de place que tiennent au Séminaire les leçons d'éloquence sacrée, de prédication, vous seriez étonnés ; nos professeurs estiment sans doute qu'on apprend à prêcher en prêchant.

Aussi le prêtre parle-t-il d'ordinaire bien simplement, qu'il s'adresse aux savants ou aux ignorants, aux riches ou aux pauvres, aux vrais fidèles qu'il tâche de maintenir dans leur fidélité, ou aux tièdes qu'il voudrait réveiller, ou aux pécheurs qu'il s'efforce de ramener à Dieu.

Il parle avec bonté, mais aussi, comme le Christ, avec force et courage, sans rien taire de ce qui doit être dit, sans rien sacrifier ni à la raison orgueilleuse, ni aux compromissions du temps présent, sans craindre de passer pour importun ou de s'entendre dire : « Il perd son temps et sa peine ! »

Non, mes frères, le prêtre ne perd pas son temps ni sa peine lorsqu'il parle ; il jette au monde une parole qui, dans sa simplicité, revêt un caractère de grandeur et d'autorité surhumaines, « demeurant, sui-

vant le langage d'un de nos plus vaillants évêques, immuable au milieu des changements et de la mobilité, indestructible au milieu des destructions et des ruines, toujours jeune au milieu des philosophies qui vieillissent et qui passent, toujours ancienne au milieu des sciences qui naissent, toujours la même au milieu des régimes qui se transforment, toujours vivante quand on la déclare abolie et oubliée, toujours victorieuse quand on la condamne. »

2. J'ai ajouté : *le prêtre pardonne.*

On raconte que Dante s'en alla un jour frapper à la porte d'un monastère : « Que demandez-vous ? lui dit le Frère portier. — La paix ! » répondit le grand poète. Et, sur cette parole, il fut conduit jusqu'à une cellule que l'on montre encore et dans laquelle il oublia quelque temps les orages de sa vie agitée.

La paix ! la paix ! Quel est celui d'entre nous qui n'ait poussé ce cri de l'âme et du cœur ? Quel est celui d'entre nous qui n'ait senti le besoin de se jeter aux pieds du Maître, comme jadis les pécheurs et les pécheresses de Galilée et de Judée ?

La paix ! la paix !... Le Christ n'est plus ici pour la donner !... Mais que dis-je ? Un homme le remplace sur la terre : le prêtre ; le prêtre qui a hérité de sa puissance, qui, après lui, en son nom, pardonne, console, absout et peut dire : « *Vade in pace !* Allez en paix ! »

3. Puissance étonnante, qui n'a d'égale que celle que donne au prêtre chaque matin *l'autel.* « En ses mains, dit le P. Monsabré, s'opère un prodige que les saints docteurs ont comparé au merveilleux enfantement de la Vierge Marie à qui nous devons le grand bienfait de l'Incarnation. Le même Homme-Dieu renaît en quelque sorte entre les mains du prêtre. Plus grande merveille encore : il renaît et il meurt. »

« O sublime mystère, dit le livre de l'*Imitation,* ô grande dignité des prêtres qui ont reçu un pouvoir qui n'a pas été accordé aux anges ! »

Voilà traduit à merveille le grand et inexprimable pouvoir donné à un homme de la terre, à un pauvre mortel comme vous, pétri d'imperfections, de défauts et de misères... C'est cet homme qui est choisi comme sacrificateur ; c'est en votre nom qu'il offre chaque matin la divine Victime, pour vous qui souffrez sur la terre, pour ceux qui souffrent au Purgatoire, pour tous ceux qui n'adorent pas, pour un si grand nombre qui blasphèment et outragent Dieu sans cesse.

Ah ! vous avez raison de vous demander parfois comment il se fait que Dieu ne s'arme pas de son tonnerre pour foudroyer les individus et les peuples qui l'outragent à plaisir. C'est parce que tous les jours, sur des milliers d'autels, d'un bout de la terre à l'autre, des prêtres opposent à toutes ces fautes des sacrifices eucharistiques et leur puissance préservatrice. « *A Deo constituitur ut offerat sacrificia pro peccatis.* Le prêtre a pour mission d'offrir des sacrifices pour les péchés du monde. »

III

Si Dieu le couvre de tant de gloire, il lui demande, croyez-le bien, quelque chose en retour. Le disciple n'étant pas au-dessus du Maître, il lui demande de goûter au calice dont le Sauveur épuisa jusqu'à la lie. Aussi le simple clerc tonsuré apparaît-il déjà comme revêtu d'une couronne qui rappelle la couronne d'épines.

C'est pourquoi j'ai fait allusion à la souffrance du prêtre, en disant : il est grand PAR SES ÉPREUVES.

Le monde pense autrement : « Le prêtre, se dit-on, est un homme bien tranquille, bien heureux, il n'a ni souci, ni inquiétude. »

Détrompez-vous, mes frères. S'il compte quelques jours de bonheur, celui de son ordination sacerdotale, celui que nous solennisons aujourd'hui, celui plus tard des noces d'argent ou des noces d'or, il en compte beaucoup plus de tristes, d'angoissants, de douloureux : la contrariété, l'épreuve, la souffrance morale est son lot. Il a des soucis que vous ne soupçonnez pas ; il a, en tous cas, celui des âmes qui lui sont confiées. Que ne fait-il pas pour elles ? Que de combinaisons savantes ! que de manœuvres longtemps mûries ! Et malgré tous ces prodiges de zèle et d'habile tactique, les âmes restent insensibles : voilà qui torture atrocement le cœur du prêtre. Terribles épreuves, épreuves du dedans qui risquent d'amener le découragement.

Les épreuves du dehors sont variées.

Au dehors on méconnaît son caractère... C'est le journaliste anticlérical qui le traîne dans la boue, le romancier qui le met en scène, et de quelle façon ! Si les écrivains du XIXe siècle se sont plu à faire de leurs abbés Constantin, Jules, Tigrane, des héros imaginaires à l'esprit bien peu sacerdotal, un écrivain moderne à la plume et au sarcasme faciles s'est ingénié à donner du prêtre une grotesque caricature — à gros succès d'ailleurs — en le représentant successivement chez les riches, chez les pauvres et jusque, m'a-t-on dit, chez les Zoulous.

Dehors, c'est la foule et c'est le particulier qui le guettent... Que fait le prêtre ? Que dit-il ? Que pense-t-il ? Où va-t-il ?... Il n'est personne qui soit autant surveillé que lui. Il n'est personne non plus qui soit aussi souvent et aussi mal jugé, car il n'est personne qui soit si difficile à juger.

Dehors, c'est la mère qui, l'apercevant, le présente à son enfant sous les traits d'un Croquemitaine ou d'un père Fouettard. « Si tu n'es pas sage, dit-elle, M. le Curé va t'emporter. »

Dehors, ce sont des enfants de dix ans et des jeunes filles atteintes de prêtrophobie qui l'insultent sottement.

Dehors, ce sont, en certaines villes, les tarés de la société qui attendent son passage pour précipiter sa dernière heure.

Humainement parlant, je ne m'explique rien de tout cela. Ne sommes-nous pas à une époque de liberté ? Dit-on quelque chose dans la rue à l'homme qui passe, fût-il voleur, assassin, déserteur, ennemi de la France ? Insulte-t-on les autres chefs de religion, les rabbins juifs, les popes schismatiques, les pasteurs protestants, les muftis turcs, les brahmines de l'Inde, les bonzes de la Chine et du Japon ?...

D'où vient ce privilège réservé aux prêtres catho-

liques ? Car, en définitive, voilà des hommes qui, depuis dix-neuf siècles, se dévouent à leurs semblables, qui sacrifient les joies de la famille, les situations brillantes, les plaisirs enchanteurs, qui se font pauvres volontaires, qui souvent justifient le mot de Pascal « vivent seuls, meurent seuls », qui n'ont pas d'autre pensée que votre bonheur, la bonne éducation de vos enfants, le bien de vos familles et la prospérité de la nation... D'où vient ce privilège de l'ingratitude, du mépris, de la haine, de la persécution ?

Il vient de ce que je vous ai déjà dit : le prêtre a cessé, le jour de son ordination, d'être un homme ordinaire, il est devenu un autre Christ. Ce n'est pas l'homme, c'est Jésus-Christ que l'on déteste, que l'on hait, que l'on persécute en lui ; c'est le divin Sauveur qui est poursuivi par le vieux cri répété des Juifs déicides : « *Tolle ! Tolle !* Faites-le disparaître ! Enlevez-le ! »

IV

Pour vous montrer le prêtre tel qu'il est, grand par sa dignité et ses fonctions, je devais parler des épreuves qui le grandissent encore et évoquent le souvenir des souffrances et de la Passion du Maître.

Mais j'aurai garde de taire une quatrième note caractéristique, je veux dire LE PRESTIGE QU'IL CONSERVE et qui signale plus spécialement le prêtre français de notre époque.

Bien des événements se sont passés chez nous depuis une trentaine d'années.

Après en avoir cité deux, la persécution religieuse et la guerre, je n'hésiterai pas à affirmer que ces doubles malheurs, ceux de l'Eglise de France et ceux de la France elle-même, ont permis de mieux voir, de mieux étudier, de mieux connaître et de mieux apprécier le prêtre.

Pendant plusieurs siècles, le prêtre français se présenta avec le prestige de la richesse et du pouvoir. Jouissait-il pour cela de la considération ? Pas toujours. Ecoutez les remarques suggestives d'un des plus illustres évêques du grand siècle :

« On est accoutumé, écrit Fénelon en 1707, à nous regarder comme des hommes riches et d'un rang distingué qui donnent des bénédictions, des dispenses et des indulgences. On nous regarde comme des seigneurs qui dominent et qui établissent au dehors une police religieuse. »

Le régime concordataire redonna au clergé français certains privilèges. Il avait dans l'Etat une place officielle ; il était dispensé du service militaire ; il pouvait compter sur un logement gratuit et sur un traitement à peu près suffisant.

Aujourd'hui, plus rien de tout cela ; mais qu'avez-vous sous les yeux ? Un clergé qui écrit de belles pages d'histoire religieuse, un clergé qui trouve des vocations dans des classes qui n'en donnaient pas autrefois, un clergé qui mendie et qui souffre, mais qui lutte courageusement, qui se livre à une action purement apostolique, un clergé qui travaille, qui étudie.

Je voudrais avoir le temps de développer chacune de ces idées jetées rapidement ; je me contente d'en souligner une, la dernière, pour protester en passant contre les détracteurs du sacerdoce qui l'accusent encore d'obscurantisme.

Calomnie qui n'a pas de sens, quand le clergé s'illustre avec des abbés Duchesne, Bremond, Moreux, Tauleigne, Rousselot, Estinès !...

Calomnie qui ne tient pas debout quand le clergé acquiert tant et de si beaux grades universitaires ! Un peu de statistique en dit long. Prenez au hasard une seule province, si vous le voulez, celle du Nord et du Pas-de-Calais qui compte, sur un total d'environ 3.000 prêtres, 283 licenciés ès lettres ou ès sciences, 18 docteurs ès lettres ou ès sciences, 38 docteurs en théologie, philosophie, droit canon ; en tout, 339 ecclésiastiques munis de diplômes d'études supérieures.

Voilà qui donne du prestige au clergé du XX^e siècle.

Et que dire maintenant de son rôle pendant la guerre ?

Les plus jeunes, — et je désigne sous cet agréable qualificatif les prêtres de 25 à 50 ans, — les plus jeunes ont répondu à l'appel de la Patrie en péril. On les a vus à l'œuvre.

Les aînés ont ajouté à un ministère double, triple ou quadruple, des services civils et patriotiques très variés.

Et là-bas, devant la ruée et sous l'invasion des barbares, qui donc a forcé l'attention ?

Ah ! j'ai encore sous les yeux ce spectacle inoubliable du début de la guerre : des hommes emmenant leurs bestiaux, des femmes affolées de crainte, l'une d'elles qui fuyait en allaitant son nouveau-né, des enfants qui s'accrochaient à leur mère en criant et en vous arrachant des larmes ; dans ce flot humain tumultueux, un homme calme qui disait simplement : « Allons, du courage ! Le Bon Dieu n'est pas avec eux ! »

Et j'entends encore la réflexion d'un soldat près de moi, qui ne savait pas que j'étais prêtre : « Regarde donc le vieux curé ! »

C'était, en effet, le vieux curé qui guidait la triste caravane en fuite.

D'autres subirent l'invasion avec leurs paroissiens ; ils furent leurs meilleurs défenseurs et leurs répondants, menacés pour eux de la prison, exposés à la fusillade parce qu'on voyait dans le prêtre « l'âme de la résistance », au moment des réquisitions, des pillages, des incendies et des violences de toutes sortes.

Aussi rend-on volontiers hommage, du haut de la tribune parlementaire, au patriotisme et au dévouement du clergé des villes et des campagnes, et dans les minutes d'angoisse on vient nous dire que l'on compte sur notre action et sur notre influence auprès de nos populations.

Chose étrange, mes frères : c'est l'Etat, l'Etat laïque, qui demande l'appui et le concours du clergé qu'il a déclaré « séparé » de lui ; c'est l'Etat qui reconnaît implicitement la grandeur du prêtre, la primauté de son influence morale, ses services rendus aussi bien dans la société civile que dans la société religieuse, l'Etat désemparé devant des foules irritées et égarées et devant des désordres de toutes

sortes, l'Etat qui s'associe au cri suppliant des évêques : « Donnez-nous des prêtres ! Donnez-nous des prêtres ! » l'Etat qui finit par reconnaître qu'il ne reste plus qu'une espérance et une force, le christianisme, et qui, se tournant vers ses représentants officiels, les prêtres, hélas ! trop peu nombreux, leur crie comme autrefois les disciples sur la mer de Tibériade à leur Maître : « Sauvez-nous ! sauvez-nous ! nous périssons ! »

* *

Je m'arrête, mes frères, sur cette simple esquisse dont je vous laisse le soin de remplir les grandes lignes. Je m'en voudrais de prolonger outre mesure la cérémonie de ce matin, et vous me reprocheriez, mon cher ami, d'avoir trop longtemps distrait votre recueillement et retardé votre joie.

Vous allez remonter à l'autel où tous nos vœux vous accompagnent. Oh ! oui, nous allons prier pour vous ; nous appellerons sur vous toutes les grâces, toutes les faveurs célestes ; nous demanderons à Dieu de grandir votre valeur personnelle par la pénitence, la prière, la méditation, l'étude, l'obéissance et le dénuement, pendant les années du noviciat qui prépareront votre vie sacerdotale au fécond ministère des fils de S. Dominique [1].

En retour, chacun de nous sollicite une part dans vos prières.

Gardez la première, la meilleure, pour votre bonne famille sans oublier les absents, en particulier la sœur affectionnée qui réalise déjà dans la vie religieuse son idéal d'immolation, en attendant qu'elle puisse réaliser auprès des affligés son idéal de noble dévouement.

Vous aurez ensuite un chaleureux souvenir pour la petite cité qui vous a vu naître, pour son pasteur qui vous estime et vous verra partir bientôt avec regret, pour ces nombreux fidèles qui s'honorent en vous honorant aujourd'hui, désireux de faire de la fête de votre Première Messe solennelle la fête de tous.

Vous prierez pour ceux des nôtres qui ne sont plus.

Ensemble nous prierons pour l'Eglise qui se réjouit de votre sacerdoce.

Ensemble nous prierons pour notre bien-aimé pays et nous demanderons à Dieu en particulier d'éclairer notre France pour que, réparant son ingratitude, elle vous permette, ainsi qu'à tous nos vaillants religieux, vos frères de demain, d'exercer vos droits de citoyens et de suivre intégralement, au sein même de votre patrie, votre sainte, sublime et bienfaisante vocation. *Amen !*

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

XVII

OFFRANDE D'ELLE-MÊME A L'AMOUR

Elles étaient maintenant, en cette année 1894, quatre sœurs au Carmel de Lisieux. On pouvait croire que cette réunion fût pour elles une source de bonheur et de joie. Il n'en était rien. Quand Thérèse entra au Carmel, après quelque temps on la donna comme aide à sa chère Pauline, devenue sœur Agnès de Jésus. Elle eût pu se confier à celle qu'elle aimait tant et qui avait été à la maison familiale le soleil de son âme. Elle eut scrupule de le faire, se rappelant que toute parole inutile est défendue, et son cœur demeura fermé, son cœur qui eût été si heureux de s'ouvrir pour de pieuses confidences. Elle pensait que tout ce qui était accordé aux hommes était ravi à l'amour de Jésus. Elle vivait par conséquent dans la pratique du sacrifice héroïque. Par contre, elle recherchait de préférence la compagnie des sœurs qui lui plaisaient le moins. Ainsi, elle se privait volontairement de toute consolation terrestre et fréquentait moins ses sœurs que les autres. C'était un perpétuel broiement de son cœur, si tendrement attaché aux siens.

Après ses cinq premières années de vie religieuse, la sœur Agnès de Jésus fut élue Prieure. Jusque là Thérèse avait tellement été éprouvée qu'elle lui disait plus tard : « O ma petite Mère, que j'ai souffert alors ! Je ne pouvais vous ouvrir mon cœur et je pensais que vous ne me connaissiez plus ! » Le soir de l'élection, elle se réjouit peut-être dans la pensée qu'elle la verrait davantage, qu'elle pourrait enfin épancher à son aise son âme dans la sienne ; mais elle était façonnée au sacrifice qui était devenu pour elle une habitude et comme l'aliment de sa vie. Elle se mit d'elle-même à la dernière place et elle ne vit que rarement la Mère Prieure, plus rarement que toute autre religieuse.

Elle voulait vivre sa vie de Carmélite avec tout le renoncement, toute la perfection demandés par sainte Thérèse. Toujours tourmentée par ses aridités spirituelles, elle n'en demeurait pas moins unie à Dieu par l'oraison. Un jour, une novice entrant dans sa cellule fut saisie de la beauté céleste de son visage. Elle cousait rapidement, et cependant sur son front rayonnait une expression surnaturelle de douce contemplation : « A quoi pensez-vous ? » lui demanda la jeune sœur. — « Je médite le *Pater*, répondit-elle. C'est si doux d'appeler Dieu notre Père. » Et dans ses yeux, levés au ciel, brillaient des larmes de reconnaissance et d'amour.

Elle disait encore : « Je ne vois pas bien ce que j'aurai de plus au ciel que maintenant. Je verrai le bon Dieu, c'est vrai. Mais, être avec lui, j'y suis déjà tout à fait sur la terre. »

Elle n'avait plus d'autre désir que d'aimer Jésus souverainement ; seul cet amour l'attirait, et elle pouvait chanter avec S. Jean de la Croix : « Maintenant tout mon exercice est d'aimer. » Par amour elle avait désiré la souffrance, la grande amie qui rapproche de Dieu et nous fait vivre de la vie d'union avec Jésus-Christ, et la mort qui nous réunit à Dieu pour jamais. Elle les appelait, dit-elle, « comme des messagères de joie ». Maintenant elle se fondait en un doux abandon à la volonté de Dieu, qui lui interdisait même de formuler des désirs : « Ce que le bon Dieu voudra, disait-elle ; il sait ce qui me convient. Sa volonté avant tout, car sa volonté c'est le bien suprême. »

[1] Le jeune prêtre devait entrer quelques semaines plus tard chez les Dominicains.

Les ouvrages de S. Jean de la Croix furent jusqu'à dix-huit ans sa grande nourriture spirituelle. Plus tard, pour sortir de son aridité, elle médita l'Ecriture Sainte et l'*Imitation*. Elle y trouvait une manne cachée, très douce et très pure. Mais c'est l'Evangile surtout qui alimentait ses oraisons. C'est la parole divine elle-même, c'est Jésus-Christ qui parle, et dans ses discours, dans ses paraboles, elle trouvait toujours des sens nouveaux, des lumières vives qui lui révélaient des vérités jusque là inaperçues. Comme elle comprenait que « le royaume de Dieu est au dedans de nous ! » Dans ce royaume où elle se réfugiait, où elle vivait, elle voyait, elle écoutait Jésus le roi qui règne, le docteur qui instruit sans livres. Comme S. Thomas, elle voyait dans la croix le livre des livres.

La doctrine, les effusions d'amour de sainte Marguerite-Marie venaient aussi, comme une rosée, attendrir ses sécheresses. Un jour qu'elle avait particulièrement souffert de l'absence de Dieu, cette parole de Jésus à la Sainte de Paray vint la consoler : « Voici le maître que je te donne, il t'apprendra tout ce que tu dois faire. Je veux te faire lire dans le Livre de vie où est contenu la *science d'amour*. » — « La science d'amour, dit-elle, ah ! cette parole résonne doucement à l'oreille de mon âme. Je ne désire que cette science-là ! Pour elle, ayant donné toutes mes richesses, comme l'Epouse du Cantique, j'estime n'avoir rien donné. » (Cant., VIII, 7).

Elle comprend que toutes les âmes ne se ressemblent pas, et qu'il y a des familles d'âmes. Dieu distribue à chacune des dons particuliers : « A moi, dit-elle, il a donné *sa miséricorde infinie*, et c'est à travers ce miroir ineffable que je contemple ses autres attributs. »

* *

En 1895, « elle reçoit la grâce de comprendre plus que jamais combien Jésus désire être aimé, » et comme il y a nombre d'hommes qui ne l'aiment pas, qui l'offensent, qui ne lui rendent pas l'amour qui lui est dû, et qui méritent d'être frappés par sa justice, elle s'offre pour elles comme victime par un acte héroïque qu'elle signe le 9 juin, en la fête de la T. S. Trinité.

« Je voudrais, Seigneur, écrit-elle, vous consoler de l'ingratitude des méchants, et je vous supplie de m'ôter la liberté de vous déplaire...

« Après l'exil de la terre, j'espère aller jouir de vous dans la patrie ; mais je ne veux pas amasser de mérites pour le ciel, je veux travailler pour votre seul amour, dans l'unique but de vous faire plaisir, de consoler votre Cœur sacré et de sauver des âmes qui vous aimeront éternellement...

« Au sortir de cette vie, je paraîtrai devant vous les mains vides, car je ne vous demande pas, Seigneur, de compter mes œuvres... Toutes nos justices ont des taches à vos yeux ! Je veux donc me revêtir de votre propre Justice et recevoir de votre Amour la possession éternelle de vous-même...

« Afin de vivre dans un acte de parfait amour, *je m'offre comme victime d'holocauste à votre amour miséricordieux*, vous suppliant de me consumer sans cesse, laissant déborder en mon âme des flots de tendresse infinie qui sont renfermés en vous, et qu'ainsi je devienne martyre de votre amour, ô mon Dieu ! »

Elle termine en demandant « que ce martyre la fasse enfin mourir ! »

« Ne pas amasser de mérites pour le ciel », travailler par pur amour de Dieu, s'offrir « comme victime d'holocauste pour les pécheurs » : voilà des sentiments dignes de sainte Thérèse et d'une de ses filles. Son offrande doit être acceptée. Elle fut en effet désormais consumée d'une flamme d'amour plus vive encore, ainsi qu'elle le raconte :

« Quelques jours après mon offrande à l'Amour miséricordieux, je commençais au chœur l'exercice du Chemin de la Croix, lorsque je me sentis tout à coup blessée d'un trait de feu si ardent que je pensai mourir. Je ne sais comment expliquer ce transport. Il n'y a pas de comparaison qui puisse faire comprendre l'intensité de cette flamme. Il me semblait qu'une force invisible me plongeait tout entière dans le feu. Oh ! quel feu ! quelle douceur ! »

La Mère Prieure lui demanda si elle avait déjà éprouvé ce transport :

— J'ai eu plusieurs transports d'amour, répondit-elle, particulièrement une fois pendant mon noviciat, où je restai une semaine entière bien loin de ce monde ; il y avait comme un voile jeté pour moi sur toutes les choses de la terre. Mais je n'étais pas brûlée d'une réelle flamme, je pouvais supporter ces délices sans espérer de voir mes liens se briser sous leur poids ; tandis que le jour dont je parle, une minute, une seconde de plus, mon âme se séparait de mon corps... Hélas ! je me retrouvai sur la terre, et la sécheresse revint immédiatement habiter mon cœur. »

On ne peut se défendre de penser à sainte Thérèse disant : « Je me meurs de ne pas mourir ! » et éprouvant le même martyre. Le jour de Pâques 1571, elle eut aussi à Salamanque le cœur percé d'un trait d'amour et elle disait : « Ma peine est devenue telle qu'elle va jusqu'à transpercer mon âme et je comprends mieux le martyre qu'endura Notre-Dame. »

XVIII

MAÎTRESSE DES NOVICES

Thérèse grandissait ainsi dans la communauté comme un lis ravissant, qui brillait sur sa tige et était « l'honneur du jardin » ; c'est pourquoi, malgré sa jeunesse et la date récente de sa profession, elle fut choisie pour aider la maîtresse des novices.

« Disciple d'un Ordre religieux dans lequel la gloire des docteurs est l'apanage même du sexe féminin, dit le pape Benoît XV, elle ne fut cependant pas nourrie de fortes études. Mais elle eut tant de science par elle-même qu'elle sut indiquer aux autres la vraie voie du salut. Mais d'où lui vient cette copieuse moisson ? Où a-t-elle cueilli tant de fruits mûrs ? Dans le jardin de l'enfance spirituelle. D'où a-t-elle tiré encore cet ample trésor de doctrine ? Des secrets que Dieu révèle aux enfants. »

Elle s'étonne qu'on lui ait confié une si grande mission, « elle se trouve trop petite » et elle a demandé « qu'on la garde seulement par grâce avec les petits agneaux ». « Répondant un peu à mon juste désir, dit-elle à la Mère Prieure, vous m'avez plutôt nommée leur première compagne que leur maîtresse. » Mais elle était admirablement préparée à sa fonction.

D'abord parce qu'elle avait la conviction de sa petitesse. Elle avait médité avec jouissance cette parole des Proverbes : « Si quelqu'un est tout petit, qu'il vienne à moi ! » Elle était venue, et elle avait trouvé, dit-elle, un ascenseur qui devait l'élever jusqu'au ciel : « Ce sont vos bras, ô Jésus ! » Et elle emmènerait avec elle les petits agneaux qui lui étaient confiés.

Elle connaissait ensuite « la nuit de l'âme », les grandes épreuves intérieures auxquelles nul n'échappe, et qui pour les jeunes âmes surtout sont une douloureuse pierre d'achoppement. Elle la connaissait, elle en avait vivement souffert, c'est pourquoi elle était éminemment consolatrice. Elle donne ainsi « des nouvelles de son métier » à sa sœur Céline dans une lettre du 19 août 1894, sous cette forme plaisante :

« Je suis un petit chien de chasse, et ce titre me donne bien des sollicitudes, à cause des fonctions qu'il exige ; tu en jugeras. Toute la journée, du matin jusqu'au soir, je cours après le gibier. Les chasseurs, — Révérende Mère Prieure et Maîtresse des novices, — sont trop grands pour se couler dans les buissons, tandis qu'un petit chien, ça se faufile partout... et puis ça a le nez fin. Aussi je veille de près mes petits lapins : je ne veux pas leur faire de mal ; mais je les lèche en leur disant tantôt que leur poil n'est pas assez lisse, d'autres fois que leur regard est trop semblable à celui des lapins de garenne... Enfin je tâche de les rendre tels que le Chasseur les désire, des petits lapins bien simples, occupés seulement de l'herbette qu'ils doivent brouter. »

On voit qu'elle apportait à sa mission tout le zèle, toute la foi et toute la bonne grâce qui faisaient le charme de son caractère. Les épreuves néanmoins abondaient. Deux des sœurs sont demandées par le Carmel de Saïgon, qu'avait fondé le monastère de Lisieux : « elle accepte l'exil pour elles », mais combien elle souffrira de la séparation ! Elle s'en épouvante. Et cependant, comme elle a une âme de missionnaire, elle voudrait, si la Sainte Vierge la guérit, se rendre à Hanoï : car les Mères du Carmel d'Hanoï appellent du secours. Elle rêve cette mission, toujours dans le double but d'amour et de détachement. Elle se sait aimée de la Prieure et de toutes les sœurs ; alors elle voudrait un monastère où elle fût inconnue, « où elle aurait à souffrir l'exil du cœur ». Mais les Supérieurs renoncent aux projets de Saïgon et d'Hanoï, et la paix lui revient avec la résignation :

« Mon Dieu, dit-elle, de quelles inquiétudes on se délivre en faisant le vœu d'obéissance ! Que les simples religieuses sont heureuses ! Leur unique boussole étant la volonté des Supérieurs, elles sont toujours assurées d'être dans le droit chemin, n'ayant pas à craindre de se tromper, même s'il leur paraît certain que les Supérieurs se trompent. Mais lorsqu'on cesse de consulter la boussole infaillible, aussitôt l'âme s'égare dans les chemins arides où l'eau de la grâce leur manque bientôt. »

* *

Elle pouvait donc mieux que personne, parce qu'elle les pratiquait mieux que personne, enseigner aux novices le zèle, l'humilité et l'obéissance.

Mais elle leur enseignait surtout la charité, la reine des vertus.

Jusque là elle avait médité sur le premier commandement, l'amour de Dieu. Un jour elle fut frappée de cette parole : « Le second commandement est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Telle est la volonté de Dieu que nous aimions le prochain comme nous-mêmes, chose alors peu observée sans doute, puisque Jésus-Christ en a fait un commandement *nouveau.* Et il ajoute : « Aimez-vous comme je vous ai aimés. »

Mais comment le Sauveur a-t-il aimé ses disciples ? Etait-ce pour leurs qualités naturelles ? Ils étaient ignorants, ambitieux, égoïstes, jaloux ; cependant il les appelle ses frères, il veut qu'ils soient auprès de lui dans le royaume des cieux, et, pour leur ouvrir ce royaume, il donne sa vie pour eux.

Elle comprit alors que son amour pour ses sœurs était imparfait. Elle ne les aimait pas comme Jésus les aime. Mais « jamais je n'arriverai à les aimer comme vous les aimez, conclut-elle, si vous-même, ô mon divin Sauveur, vous ne les aimez encore en moi. Plus je suis unie à vous, plus aussi j'aime toutes mes sœurs. » Alors, afin de trouver aussi des raisons pour les mieux aimer, au lieu de regarder leurs défauts, elle considérait leurs vertus, leurs bons désirs.

Non seulement nous devons aimer nos amis, mais Jésus-Christ a dit : « Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent. » Sans doute, au Carmel on ne rencontre point d'ennemis, mais il y a des sympathies. « On se sent attiré vers telle sœur, au lieu que telle autre vous ferait faire un long détour pour éviter sa rencontre. » Or, « quel mérite avez-vous si vous aimez ceux qui vous aiment ? » Les païens agissent ainsi.

Alors elle s'appliquait à rechercher les sœurs pour lesquelles elle avait le moins d'attrait. Une sainte religieuse de la communauté avait le talent de lui déplaire en tout. C'était sans doute aussi une tentation du démon. Alors elle s'appliqua à la traiter comme la personne qu'elle aimerait le plus. La charité, se disait-elle, consiste non dans les sentiments, mais dans les œuvres. Les œuvres, ce sont les grandes preuves de l'amour. Elle priait donc pour cette sœur, se montrait plus aimable pour elle que pour toute autre, lui rendait mille petits services, avait pour elle mille petites attentions, si bien que cette religieuse lui dit un jour d'un air radieux : « Ma sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, voudriez-vous me confier ce qui vous attire tant vers moi ? Je ne vous rencontre pas que vous ne me fassiez le plus gracieux sourire ! » — « Ah ! ce qui m'attirait,

dit-elle, c'était Jésus caché au fond de son âme, Jésus qui rend doux ce qu'il y a de plus amer ! »

Les sympathies ne se raisonnent pas, comme ne se commandent pas les antipathies. Les unes et les autres deviennent volontiers trop naturelles, et alors elles apportent le trouble dans l'âme. Quand on aime le prochain pour lui-même, pour ses qualités, Dieu n'a aucune part dans cette affection, qui peut alors devenir dangereuse ou coupable, qui, en tout cas, n'est pas ordonnée. Pour que nos affections soient légitimes et que nous y goûtions un juste bonheur, il faut qu'elles soient trempées dans l'amour de Dieu. Les antipathies diminuent ou même suppriment l'amour du prochain ; elles sont donc réprouvées par l'esprit chrétien ; il faut les combattre, regarder les qualités et non les travers, regarder l'âme qui est aimée de Jésus-Christ, qui est admirablement belle, faite pour la gloire céleste, et, comme la petite sœur Thérèse, se montrer aimable et sourire. On n'excédera jamais, et c'est ainsi qu'on se concilie cette âme, qu'on lui fait du bien et qu'on amasse de précieux mérites devant Dieu.

Mais cela suppose une grande humilité. Ce qui blesse les autres, souvent ce sont nos qualités. La Mère Agnès de Jésus écrivait à sa sœur Thérèse ces mots lumineux : « Retenons une parole qui pourrait nous élever aux yeux des autres. » Elle pourrait les blesser aussi : « Oui, répondait la petite sœur Thérèse, il faut tout garder pour Jésus avec un soin jaloux. C'est si bon de travailler pour lui tout seul ! Alors comme le cœur est rempli de joie ! Comme l'âme est légère ! »

« Voici le rêve d'un *grain de sable :* Jésus seul ! Rien que Lui ! Quel bonheur d'être si bien cachées que personne ne pense à nous, d'être inconnues même aux personnes qui vivent avec nous ! »

Elle définissait ainsi à sa manière la grande doctrine de l'*Imitation : « Ama nesciri et pro nihilo reputari*. Aime à être ignoré et compté pour rien. » (Liv. I, ch. II, 3).

XIX

SA CONDUITE AVEC LES NOVICES

Comment gouvernait-elle ses novices ? C'est encore elle qui va nous l'apprendre.

« Je suis un petit pinceau que Jésus a choisi pour peindre son image dans les âmes que vous m'avez confiées, » écrit-elle à la Prieure.

Les âmes sont comme une toile destinée à recevoir un portrait, le portrait du Sauveur. Alors elle intervient avec son pinceau, non pas pour tracer les grandes lignes, pour faire le grand travail : c'est l'œuvre des Supérieurs ; mais pour s'occuper des détails et faire toutes les retouches nécessaires ou utiles.

La première fois qu'elle prit le pinceau, ce fut pendant son noviciat. Une intimité s'était établie entre elle et une novice plus âgée de huit ans, intimité d'ailleurs autorisée par la Prieure, qui leur avait permis de petits entretiens spirituels. Thérèse s'aperçut que sa compagne, au surplus très innocente, aimable, ouverte, expansive, avait pour la Mère Prieure une affection trop naturelle ; ensuite, que leurs entretiens ressemblaient à ceux des amies du monde. Elle lui montra en quoi consiste le véritable amour et qu'en aimant ainsi sa Supérieure d'une affection naturelle, c'est elle-même qu'elle aimait. La jeune novice écouta en rougissant, elle était très humble et très sincère. « Bientôt ses larmes se mêlèrent aux miennes. Elle reconnut que je disais vrai, et me promit de commencer une vie nouvelle, me demandant comme une grâce de l'avertir toujours de ses fautes. A partir de ce moment, notre affection devint toute spirituelle. » Et désormais aussi leurs entretiens n'eurent d'autre but que de s'exciter ensemble à aimer davantage Jésus-Christ. Le pinceau de Thérèse avait tracé dans cette jeune âme les véritables traits de l'image du Sauveur.

Quand, devenue aide de la maîtresse des novices, elle pénétra « dans le sanctuaire des âmes, » elle fut effrayée de la tâche qu'elle avait à remplir. Il fallait les instruire, les éclairer, les diriger, les nourrir d'enseignements qu'elle croyait ne pas posséder. Alors elle fit cette prière : « Seigneur, vous le voyez, je suis trop petite pour nourrir vos enfants. Si vous voulez leur donner pour moi ce qui convient à chacune, remplissez ma petite main, et sans quitter vos bras, sans même détourner la tête, je distribuerai vos trésors à l'âme qui viendra me demander sa nourriture. Lorsqu'elle la trouvera de son goût, je saurai que ce n'est pas à moi, mais à vous qu'elle le doit. Au contraire, si elle se plaint et trouve amer ce que je lui présente, ma paix ne sera pas troublée ; je tâcherai de lui persuader que cette nourriture vient de vous, et me garderai bien d'en chercher une autre pour elle. »

Mais en même temps elle s'appliquait à demeurer de plus en plus unie à Dieu, afin de se pénétrer de l'esprit divin de l'Evangile, « sachant que le reste lui serait donné par surcroît. » En effet, dit-elle, « jamais mon espérance n'a été trompée ; ma main s'est trouvée pleine autant de fois qu'il a été nécessaire pour conduire l'âme de mes sœurs. »

Elle les conduisait d'une manière *virile : «* J'aimerais mieux recevoir mille reproches que d'en adresser un seul, » dit-elle. Mais elle sentait qu'il est nécessaire de reprendre. Pour elle, c'était une souffrance, elle le faisait par raison et par foi, par abnégation et par sacrifice. Elle écoutait avec une patience infinie ce que lui disaient les novices, sans les interrompre, même quand elles se perdaient dans leur récit et se répandaient en choses peu intéressantes. Elle eût craint de se rechercher elle-même en ne supportant point ou en abrégeant l'ennui, de gêner leur liberté et de ne point faciliter l'ouverture du cœur. Mais elle signalait sans détour les fautes et les manquements.

« Vos petits agneaux me trouvent sévère, écrit-elle à la Prieure. Ils peuvent dire tout ce qu'ils voudront : dans le fond ils sentent que je les aime d'un très grand amour. Non, il n'y a pas de danger que j'imite le mercenaire qui, voyant venir le loup, laisse le troupeau et s'enfuit. Je suis prête à donner ma vie pour eux, et mon affection est si pure que je ne désire même pas qu'ils la connaissent. Jamais